

AFFAIRE N° 6 - Offre de vente présentée par Maître HASSEN, avoué, concernant un terrain de 345 M2 situé à Saint-Denis dans le prolongement de la ruelle Milius, appartenant à Madame Emilia HOAREAU.

Le Maire donne lecture du rapport :

"Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

à Saint-Denis, m'a fait une proposition de vente concernant un terrain de 345 M2 situé dans le prolongement de la ruelle Milius pour le prix de 2.250.000 Frs CFA, soit sur la base de 6.521 le M2.

L'acquisition de ce terrain permettrait à la Commune de prolonger la ruelle Milius jusqu'à la rue Fénélon, compte tenu de ce que cette ruelle finit en cul de sac sur la propriété de Madame Emilia HOAREAU.

Mesdames et Messieurs, je vous prie de me faire connaître votre avis à ce sujet. "

M. BÉDIER - Le prix me paraît exagéré pour un terrain situé dans les hauts de la ville.

M. le Maire - Mesdames et Messieurs, renvoyons le dossier à la prochaine session, la Commission aura le temps de nous donner son avis.